CU Angers Loire Métropole : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 315 893 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CU Angers Loire Métropole affichait un encours de dette de 576,5 M€, soit 1 825 € par habitant, une épargne brute égale à 26,4 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 6,2 ans.

Dette par habitant
1 825 €
576,5 M€ au total

Capacité de désendettement
6,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
26,4 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
826 € / hab.
260,9 M€ au total

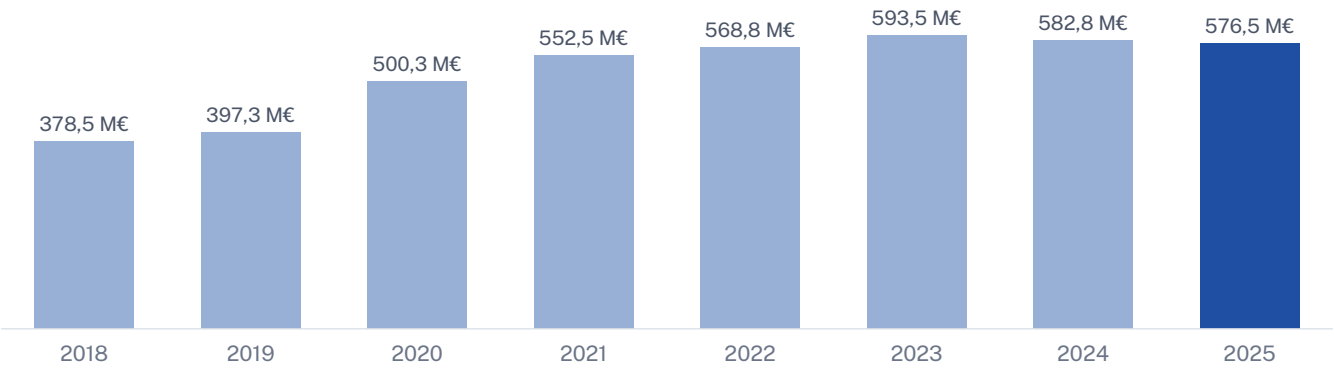
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	826 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	19,3 %	160 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	26,4 %	296 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	1 825 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	302 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	55 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 378,5 M€ en 2018 à 576,5 M€ en 2025 (+52,3 %). Valeur la plus haute : 593,5 M€ en 2023.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	378,5 M€	34,1 %	4,1 ans	82,2 M€
2019	397,3 M€	31,5 %	4,5 ans	107 M€
2020	500,3 M€	30,7 %	5,6 ans	149 M€
2021	552,5 M€	29,9 %	6,1 ans	183,1 M€
2022	568,8 M€	29,4 %	6,2 ans	163,4 M€
2023	593,5 M€	27,5 %	6,3 ans	151,8 M€
2024	582,8 M€	24,4 %	6,9 ans	97,5 M€
2025	576,5 M€	26,4 %	6,2 ans	95,5 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CU Angers Loire Métropole
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	4,2 M€ pour 12 projets
Part du coût des projets payée par l'État	39 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	615 k€ pour 15 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DSIL	Amenagement d'un terrain d'accueil des gens du voyage a beaucouze	385 000 €
2025	DSIL	Pyramide du lac de maine - restructuration hors depenses de renovation energetique presentees dans le cadre du fonds vert	360 000 €
2024	DSIL	Resorption des bidonvilles - amenagement des sites d'accueil pour les familles roms	329 700 €
2023	DSIL	Création d'un site d'accueil pour les familles Roms – Site boulevard Gaston Ramon à Angers	215 000 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DSIL	Amenagement de sites d'accueil temporaires pour la resorption des bidonvilles : sites de verrieres en anjou et de saint barthelemy d'anjou	175 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.